

n'a entrepris la contestation de l'élection du premier ministre que dans le but de hâter, par ce nouveau moyen d'intimidation, la réalisation de ses vœux coalitionnistes.

Toutes ces rumeurs ont fait place à la grande sensation causée par la nouvelle que le Grand-Tronc était devenu maître du chemin de fer du Nord. Ce fut comme un coup de théâtre ; ce dénouement n'avait pas été préparé.

Le public n'a cessé de s'intéresser grandement à cette propriété qui a coûté à la province plus de treize millions de dollars. Il était resté, de l'ensemble des faits et des discussions, une impression générale : c'est que M. Sénécal ne garderait pas le chemin et qu'il ne l'achetait que pour le revendre. On s'attendait à une transaction prochaine quelconque.

On savait que la compagnie du chemin de fer du Pacifique convoitait cette voie ferrée. Les journaux nous parlaient, de plus, des négociations de M. Sénécal avec un syndicat de capitalistes français. La partie devait se jouer, selon les apparences, entre ces deux puissances. Ceux qui ont suivi attentivement les débats animés de la législature sur la ratification de la vente du chemin de fer du Nord, attendaient l'événement, de quelque côté qu'il arrivât, afin de juger si le ministère Chapleau avait eu tort ou raison d'accepter pour prix de cette propriété une somme de quatre millions de dollars.

Révenu de Paris, M. Sénécal entra en pourparlers avec les directeurs de la compagnie du Pacifique. Ne trouvant pas leurs offres assez élevées ni ses profits assez forts, il se tourna vers le Grand-Tronc et lui offrit les parts-actions qu'il contrôlait, moyennant une prime considérable. La quotité de cette prime n'est pas connue, mais on dit que, pour le total des actions de la compagnie, elle dépasserait le chiffre de un million de dollars. M. Sénécal contrôlait la majorité des parts ; le Grand-Tronc accepta et se trouva pratiquement le maître de cette voie ferrée.

Les directeurs de la compagnie du chemin de fer du Pacifique ne cachèrent point leur mécontentement. Ils firent savoir immédiatement au Conseil-de-Ville de Montréal, qu'ils ne voulaient plus s'engager à construire dans les limites de la